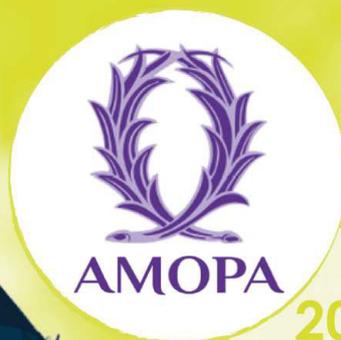


DE LA MATERNELLE

CONCOURS NATIONAUX

Organisés par l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

A L'UNIVERSITÉ



2021
2022



PRIX

d'Histoire
de Géographie

Imagin'action
(AMOPA-AFDET)

CONCOURS

Arts et maths

Les mathématiques
au quotidien

Plaisir d'écrire

Plaisir de dire

Nous l'Europe

Les sections départementales, l'AMOPA nationale et les partenaires contributeurs récompensent les lauréats nationaux à l'occasion de cérémonies solennelles.

Renseignez-vous sur ces concours dès maintenant !

www.amopa.asso.fr ou auprès des sections départementales





Annexe aux règlements des concours et prix

Chaque concours ou prix, organisé par l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques, fait l'objet d'un règlement précis indiqué sur l'affichette de présentation. La non-observation de ces règlements entraîne un rejet des copies ou dossiers concernés.

Il est rappelé que :

- Pour les concours *Plaisir d'écrire*, *Arts et maths*, *Les mathématiques au quotidien*, *Nous l'Europe*, aucun dossier ne doit être envoyé directement au secrétariat administratif national qui ne pourra l'enregistrer. Les enseignants ou chefs d'établissement envoient les participations uniquement au responsable de la section ou de l'association de l'étranger. Chaque section ou association indique les coordonnées postales la concernant sur les affichettes. A défaut, les date et adresse d'envoi des copies des concours nationaux peuvent être consultées sur le site de l'AMOPA à partir de fin septembre 2021 (www.amopa.asso.fr – rubrique « Concours »).
- Les nombre de pages, la présentation des copies... doivent être conformes au règlement de chaque concours. Pour *Plaisir d'écrire*, les nom et prénom de l'élève, sa classe, les coordonnées de l'établissement et la signature du professeur doivent être inscrits sur une page de garde agrafée à la copie par l'établissement. Ils ne doivent pas figurer sur la copie.

Prix nationaux : cartes-cadeaux, livres, séjours culturels et touristiques. Les lauréats départementaux et nationaux seront récompensés à l'occasion de cérémonies officielles. Le Palmarès national sera mis en ligne sur le site de l'AMOPA en mai 2022.



Note pour l'organisation des concours et prix de l'AMOPA

Nous vous communiquons, en fichiers joints, les affiches pour les concours et prix organisés par l'AMOPA (formats Word avec possibilité d'ajouter date et adresse de retour, et PDF).

❖ *Plaisir d'écrire*

La date limite de retour des copies au siège national est fixée au **14 mars 2022**. Cette date est impérative pour permettre aux jurys de délibérer dans les délais impartis.

Sélection des copies

- par les professeurs dans les classes afin d'envoyer un maximum de 05 copies par classe à la section départementale pour la date choisie par la section et notée sur les affiches avec l'adresse de réception desdites copies.
- par les sections départementales qui attribueront leurs prix et enverront au siège **la ou les deux meilleures copies par niveau** pour les jurys nationaux. Il est rappelé que le quota de copies est à respecter strictement afin que les jurys puissent délibérer. Tout envoi de copies en surnombre sera rejeté.
- par les jurys nationaux,

❖ *Arts et Maths, les mathématiques au quotidien*

Les concours : *les mathématiques au quotidien* et *Arts et Maths* sont déclinés sur six affichettes s'adressant aux élèves de la maternelle à la 3^{ème}.

Sélection des copies

- les copies sont expédiées à la section départementale par les établissements scolaires pour la date choisie par la section et notée sur les affichettes avec l'adresse de réception desdites copies. Le nombre maximum figure sur l'affichette. La section envoie au national **la ou les deux meilleures copies par niveau pour le 14 mars 2022**.

❖ *Plaisir de dire*

Organisation et désignation des candidats aux différentes prestations

- Chaque collège organise la désignation du ou des candidats qui participeront à la prestation départementale à partir de sujets en lien avec le thème de l'éducation citoyenne. Les candidats s'expriment soit seul (3 minutes), soit en duo (5 minutes). L'élève ou le duo sélectionné représentera l'établissement lors de l'audition départementale.
 - La section organise, **avant le 8 mars 2022**, la désignation des lauréats départementaux. Les candidats s'expriment devant le jury seul (3 minutes) ou en duo (5 minutes). Un seul candidat ou duo est sélectionné pour le niveau national.
 - Le sujet national est envoyé par le siège au président de section qui le transmet aux chefs d'établissement des candidats en joignant l'*Autorisation de droit à l'image et à la voix pour un mineur*.
- La section convient d'une date (à partir du 24 mars) et d'un lieu permettant l'enregistrement
Le candidat a pu préparer sa prestation au cours de la quinzaine écoulée.

La durée de la prestation est de trois minutes pour un élève et de cinq minutes pour un duo.

L'enregistrement se fera au format MP4. Il sera envoyé exclusivement au siège par le responsable de la section soit sur une clé USB, soit par *Wetransfer* à l'adresse amopa.courriel@orange.fr

L'*Autorisation de droit à l'image et à la voix pour un mineur*, signée par le parent ou tuteur de l'enfant, devra être transmise en même temps au siège. S'agissant de mineurs, cette autorisation est obligatoire ; son absence entraînera une impossibilité de participer à la finale.

Les enregistrements devront être arrivés au siège **au plus tard le 08 avril 2022**.

Remises des prix.

- au niveau départemental, sous la responsabilité des sections qui les dotent.
- au niveau national, entre fin mai et début juin si les conditions sanitaires le permettent.

Siège social : Ministère de l'Éducation nationale

Secrétariat national : 30, avenue Felix Faure - 75015 Paris

Tél.: +(33) 01 45 54 50 82 - Courriel: amopa.courriel@orange.fr - Site internet: <http://www.amopa.asso.fr>

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique par décret du 26 septembre 1968

❖ *Nous, l'Europe*

1. Sélection des copies

- les copies sont expédiées à la section départementale par les établissements scolaires pour la date choisie par la section et notée sur les affichettes avec l'adresse de réception desdites copies.
- les sections départementales attribueront leurs prix et enverront les copies **pour le 07 mars 2022 au plus tard** : par courrier postal à Maison de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté - 26 rue de la République 25000 Besançon.

2. Remises des prix.

- au niveau départemental, sous la responsabilité des sections qui les dotent.
- au niveau national, les lauréats nationaux seront récompensés par des séjours à Strasbourg avec visite des différentes institutions européennes en juin 2022.

❖ *Prix d'Histoire et de Géographie*

Les travaux devront être adressés directement au Secrétariat national de l'AMOPA **avant le 14 avril 2022.**

1. Rôle de la section

- Diffusion des affiches et de l'information auprès des établissements scolaires.

2. Remises des prix.

- au niveau national, au printemps 2022 si les conditions sanitaires le permettent.

❖ *Concours Imagin'action (AMOPA-AFDET)*

Ce concours est organisé en partenariat avec l'AFDET et propose la conduite d'un projet en collaboration avec une entreprise ou une association.

Organisation : rôle de la section

- Diffusion de l'information relative au concours auprès des établissements scolaires
- Réception des formulaires de candidature adressés par les établissements scolaires, **au plus tard le 16 février 2022.**
- Réception des projets par les sections et évaluation (avec les correspondants AFDET locaux). Les sections les adressent au secrétariat national de l'AMOPA **au plus tard le 07 juin 2022.**

En conclusion,

Pour personnaliser les affichettes (date et lieu de réception des copies par les sections), il vous suffira de compléter les cadres prévus à cet effet.

L'affiche générique pourra aussi bien être imprimée au format A4 qu'au format A3.

Nous attirons tout particulièrement l'attention sur deux points :

- Les dates de réception au siège sont impératives pour la tenue des jurys.
- Chaque section ne peut envoyer plus de deux copies par niveau et par concours. La sélection au niveau de la section est donc essentielle.

Enfin, nous nous permettons d'insister pour que les jurys des sections s'assurent de la sincérité des copies ou dossiers reçus et de leur adéquation à l'âge des participants. En effet, depuis plusieurs années, le jury national s'est vu dans l'obligation de mettre hors concours des participations qui, à trois ou quatre mots près, étaient des copies de documents publiés sur internet.

Souhaitant que 2021-2022 ne connaisse pas les aléas de la précédente année scolaire,

Je vous prie de croire à mon amitié amopaliennne et vous souhaite de belles semaines de répit estival.



Marie-Hélène Reynaud
Vice-présidente de l'AMOPA



PLAISIR D'ÉCRIRE...

CONCOURS NATIONAL

PRIX d'EXPRESSION ÉCRITE

Rédige une lettre au maire de ta commune pour proposer des actions qui pourraient être mises en place pour favoriser le développement durable.

Ni les formes poétiques, ni les sujets libres ne sont acceptés.

Les travaux, de deux pages au maximum recto-verso, devront être réalisés en classe.

Le jury tiendra compte de la présentation de la copie et de l'écriture manuscrite.

PRIX DE POÉSIE

Ecrire, en une page, un poème sur le thème de votre choix (forme fixe ou libre).

RÈGLEMENT DU CONCOURS

- Les travaux, rédigés en français devront être individuels et authentiques. Sur une page de garde agrafée à la copie, ils porteront, en majuscules d'imprimerie, les nom et prénom de l'élève, sa classe, les coordonnées de l'établissement et la signature du professeur.
- Pas d'inscription nécessaire. Les cinq meilleures copies par classe seront adressées exclusivement à la section départementale de l'AMOPA pour une sélection des lauréats départementaux. Les jurys départementaux transmettront les deux meilleures copies par niveau au Secrétariat national pour la désignation des lauréats nationaux.
- Pour tout renseignement complémentaire, contacter le Secrétariat national : amopa.courriel@orange.fr ou 01.45.54.50.82

Cadres ci-dessous à compléter par la section départementale de l'AMOPA. Ces informations seront disponibles sur le site internet (www.amopa.asso.fr) à compter du mois de septembre 2021.

DATE DE RETOUR DES COPIES

avant le :

Mercredi 23 février 2022

ADRESSE DE RETOUR DES COPIES

Section départementale de l'AMOPA 44
Madame Christine BLEUNVEN-FOURNIER
24 rue Jean-François Millet
44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE
cbf44@orange.fr

Prix nationaux : cartes-cadeaux, livres, séjours culturels et touristiques. Les lauréats départementaux et nationaux seront récompensés à l'occasion de cérémonies officielles. Le Palmarès national sera mis en ligne sur le site de l'AMOPA en mai 2022.





PLAISIR D'ÉCRIRE...

CONCOURS NATIONAL

PRIX d'EXPRESSION ÉCRITE

SUJET POUR LES CLASSES DE 5^e, 6^e :

Les hommes, par leurs activités et leur mode de vie, ont une influence sur la nature. Elle peut être positive ou négative. Précisez votre position par un exemple.

SUJET POUR LES CLASSES DE 4^e, 3^e :

Les découvertes scientifiques sont-elles une source de progrès ? Vous accompagnerez votre réflexion d'exemples précis.

Ni les formes poétiques, ni les sujets libres ne sont acceptés

PRIX DE POÉSIE

Ecrire, en une page, un poème sur le thème de votre choix (forme fixe ou libre).

PRIX DE LA JEUNE NOUVELLE

Ecrire, en quatre pages maximum, une nouvelle sur le thème de votre choix.

Le texte sera dactylographié (Times New Roman 12, interligne simple). Sont acceptés tous les registres (fantastique, réaliste, historique, épistolaire...).

RÈGLEMENT DU CONCOURS

- Les travaux, rédigés en français devront être individuels et authentiques. Sur une page de garde agrafée à la copie, ils porteront, les nom et prénom de l'élève, sa classe, les coordonnées de l'établissement et la signature du professeur.
- Pas d'inscription nécessaire. Les cinq meilleures copies par classe seront adressées exclusivement à la section départementale de l'AMOPA pour une sélection des lauréats départementaux. Les jurys départementaux transmettront les deux meilleures copies par niveau au Secrétariat national pour la désignation des lauréats nationaux.
- Pour tout renseignement complémentaire, contacter le Secrétariat national : amopa.courriel@orange.fr ou 01.45.54.50.82

Cadres ci-dessous à compléter par la section départementale de l'AMOPA. Ces informations seront disponibles sur le site internet (www.amopa.asso.fr) à compter du mois de septembre 2021.

DATE DE RETOUR DES COPIES

avant le :

Mercredi 23 février 2022

ADRESSE DE RETOUR DES COPIES

Section départementale de l'AMOPA 44
Madame Christine BLEUNVEN-FOURNIER
24 rue Jean-François Millet
44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE
cbf44@orange.fr

Prix nationaux : cartes-cadeaux, livres, séjours culturels et touristiques. Les lauréats départementaux et nationaux seront récompensés à l'occasion de cérémonies officielles. Le Palmarès national sera mis en ligne sur le site de l'AMOPA en mai 2022.





PLAISIR D'ÉCRIRE...

CONCOURS NATIONAL

PRIX D'EXPRESSION ÉCRITE

En 1791, Olympe de Gouges, féministe révolutionnaire, réécrit la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen pour défendre les droits des femmes, non reconnus alors.

A votre tour, vous écrirez un texte qui plaiderait en faveur d'une égalité réelle entre les hommes et les femmes de notre XX^{ème} siècle.

Ni les formes poétiques, ni les sujets libres ne sont acceptés

PRIX DE POÉSIE

Ecrire, en une page, un poème sur le thème de votre choix (forme fixe ou libre).

PRIX DE LA JEUNE NOUVELLE

Ecrire, en cinq pages maximum, une nouvelle sur le thème de votre choix.

Le texte sera dactylographié (Times New Roman 12, interligne simple).

Sont acceptés tous les registres (fantastique, réaliste, historique, épistolaire...).

RÈGLEMENT DU CONCOURS

- Les travaux, rédigés en français devront être individuels et authentiques. Sur une page de garde agrafée à la copie, ils porteront, les nom et prénom de l'élève, sa classe, les coordonnées de l'établissement et la signature du professeur.
- Pas d'inscription nécessaire. Les cinq meilleures copies par classe seront adressées exclusivement à la section départementale de l'AMOPA pour une sélection des lauréats départementaux. Les jurys départementaux transmettront les deux meilleures copies par niveau au Secrétariat national pour la désignation des lauréats nationaux.
- Pour tout renseignement complémentaire, contacter le Secrétariat national : amopa.courriel@orange.fr ou 01.45.54.50.82

Cadres ci-dessous à compléter par la section départementale de l'AMOPA. Ces informations seront disponibles sur le site internet (www.amopa.asso.fr) à compter du mois de septembre 2021.

DATE DE RETOUR DES COPIES

avant le :

Mercredi 23 février 2022

ADRESSE DE RETOUR DES COPIES

Section départementale de l'AMOPA 44
Madame Christine BLEUNVEN-FOURNIER
24 rue Jean-François Millet
44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE
cbf44@orange.fr

Prix nationaux : cartes-cadeaux, livres, séjours culturels et touristiques. Les lauréats départementaux et nationaux seront récompensés à l'occasion de cérémonies officielles. Le Palmarès national sera mis en ligne sur le site de l'AMOPA en mai 2022.





ARTS ET MATHS

CONCOURS NATIONAL

Créer une production plastique

Concept : après observation et étude de l'œuvre "OKTA" de Victor Vasarely basée sur une organisation de formes géométriques, les élèves sont invités à créer leur propre composition à la manière de Vasarely.

Animation d'une surface par le jeu des creux, des pleins et des superpositions en utilisant des pochoirs, en agençant des formes géométriques et les couleurs selon diverses possibilités (symétrie, alternance, translation, rotation ...)

Objectifs visés :

- Développer du goût pour les pratiques artistiques
- Découvrir différentes formes d'expression artistique
- Vivre et exprimer des émotions, formuler des choix

Modalités du concours :

- Langage oral : en observant l'oeuvre de Victor Vasarely, les élèves s'attacheront à percevoir le "comment c'est fait" (quelles formes, quelles couleurs, quelle organisation, le rapport entre le fond et la forme...).
- Production individuelle ou collective : l'enseignant valorisera la réflexion menée en classe en proposant aux élèves de réaliser une production plastique en utilisant les médiums, techniques et matériaux de leur choix.



OKTA 1972 Intégration composée de reliefs en staff sur fond de staff (Structure bois et acier)
Fondation Vasarely Aix-en-Provence
Partenaire de l'opération.

La classe sélectionnera cinq réalisations.

Afin de visualiser l'effet 3D, prendre 2 ou 3 photographies de chaque production qui seront regroupées sur une feuille A4. Au dos (et uniquement au dos) de la feuille, seront inscrits en capitales d'imprimerie le nom de(s) élève(s), le niveau de la classe, le nom et l'adresse postale de l'école, le nom et la signature de l'enseignant.

Les cinq feuilles seront envoyées exclusivement à la section départementale de l'Amopa pour une sélection des lauréats départementaux.

Les jurys départementaux transmettront au maximum deux dossiers par niveau (TPS-PS, MS, GS) au jury national afin de désigner les lauréats nationaux en joignant un bordereau d'envoi sur lequel seront inscrits le nom et l'adresse postale de(s) école(s) participantes.

Contact : amopa.courriel@orange.fr

Cadres ci-dessous à compléter par la section départementale de l'AMOPA. Ces informations seront disponibles sur le site internet (www.amopa.asso.fr) à compter du mois de septembre 2021.

DATE DE RETOUR DES COPIES

avant le :

Mercredi 23 février 2022

ADRESSE DE RETOUR DES COPIES

Section départementale de l'AMOPA 44
Madame Christine BLEUNVEN-FOURNIER
24 rue Jean-François Millet
44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE
cbf44@orange.fr

Prix nationaux : cartes-cadeaux, livres, séjours culturels et touristiques. Les lauréats départementaux et nationaux seront récompensés à l'occasion de cérémonies officielles. Le Palmarès national sera mis en ligne sur le site de l'AMOPA en mai 2022.





ARTS ET MATHS

CONCOURS NATIONAL

Créer une production plastique

Concept : après avoir étudié l'œuvre "VONAL " réalisée par Victor Vasarely, les élèves sont invités à créer leur propre composition plastique à la manière de Vasarely.

Création d'une profondeur de champ par mise en abyme avec reprise d'un même motif géométrique dans des tailles décroissantes en jouant aussi sur les intervalles et l'intensité de la couleur choisie (dégradés, camaïeu, ...)

Objectifs visés :

- Découvrir l'œuvre du plasticien et ses particularités
- Retrouver les formes géométriques et comprendre leur agencement
- Savoir utiliser la règle, l'équerre et le compas comme instruments de tracé
- Créer un effet d'optique par contraste de formes et de couleurs

Support : feuille Canson® 224 g, format A4

Modalités du concours :

- Après avoir échangé sur l'œuvre, l'enseignant invitera l'élève à comprendre les effets d'optique obtenus à travers les formes et les couleurs
- La production individuelle pourra être réalisée à la peinture, au feutre ou à l'encre



VONAL 1968
Fondation Vasarely
Aix-en-Provence
Partenaire de l'opération

Au dos (et uniquement au dos) de la feuille, seront inscrits en capitales d'imprimerie le nom de l'élève, le niveau de la classe, le nom et l'adresse postale de l'école, le nom et la signature de l'enseignant.

Les cinq productions sélectionnées par la classe seront envoyées exclusivement à la section départementale de l'Amopa pour une sélection des lauréats départementaux.

Les jurys départementaux transmettront au maximum deux dossiers par niveau (CP, CE1, CE2) au jury national afin de désigner les lauréats nationaux en joignant un bordereau d'envoi sur lequel seront inscrits le nom et l'adresse postale de(s) école(s) participante(s).

Contact : amopa.courriel@orange.fr

Cadres ci-dessous à compléter par la section départementale de l'AMOPA. Ces informations seront disponibles sur le site internet (www.amopa.asso.fr) à compter du mois de septembre 2021.

DATE DE RETOUR DES COPIES

avant le :

Mercredi 23 février 2022

ADRESSE DE RETOUR DES COPIES

Section départementale de l'AMOPA 44
Madame Christine BLEUNVEN-FOURNIER
24 rue Jean-François Millet
44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE
cbf44@orange.fr

Prix nationaux : cartes-cadeaux, livres, séjours culturels et touristiques. Les lauréats départementaux et nationaux seront récompensés à l'occasion de cérémonies officielles. Le Palmarès national sera mis en ligne sur le site de l'AMOPA en mai 2022.





CLASSES DE CYCLE 3 – (CM1, CM2, 6^{ÈME}) - ULIS

ARTS ET MATHS

CONCOURS NATIONAL

Créer une production plastique

Concept : Après observation et étude de l'œuvre "Trois Hexagones" de Victor Vasarely basée sur une organisation de formes géométriques, les élèves sont invités à créer une production plastique à la manière de Vasarely.

Assemblage de volumes identiques en nombre variable pour figer un moment d'équilibre avec un jeu d'optique en trompe l'œil par disposition de couleurs (perception de creux, de pleins, d'autres formes)

Objectifs visés :

- Découvrir l'œuvre du plasticien et ses particularités
- S'investir dans un travail de groupe
- Utiliser, produire et mettre en relation des représentations de solides
- Créer un effet d'optique en jouant sur les formes et les couleurs



Trois Hexagones
1973

Jeu de construction
polychrome en tôle émaillée.
Centre d'art de Flaine
Fondation Vasarely
Aix-en-Provence
Partenaire de l'opération

Support : Une sculpture formée d'un assemblage de solides (cubes, parallélépipèdes, cônes, pyramides...)

Modalités du concours :

- Des groupes de 3 ou 4 élèves seront formés
- Un protocole de construction de la sculpture sera rédigé
- Chaque groupe laissera courir son imagination pour la réalisation des solides et leur décoration

La classe sélectionnera cinq réalisations.

Afin de visualiser l'effet 3D, prendre 2 ou 3 photographies de chaque production qui seront regroupées sur une feuille A4. Au dos (et uniquement au dos) de la feuille, seront inscrits en capitales d'imprimerie le nom des élèves, le niveau de la classe, le nom et l'adresse postale de l'établissement, le nom et la signature de l'enseignant.

Les cinq feuilles seront envoyées exclusivement à la section départementale de l'AMOPA pour une sélection des lauréats départementaux.

Les jurys départementaux transmettront au maximum deux dossiers par niveau (CM1, CM2, 6^{ème}) au jury national afin de désigner les lauréats nationaux en joignant un bordereau d'envoi sur lequel seront inscrits le nom et l'adresse postale de(s) établissement (s) participant(s).

Contact : amopa.courriel@orange.fr

Cadres ci-dessous à compléter par la section départementale de l'AMOPA. Ces informations seront disponibles sur le site internet (www.amopa.asso.fr) à compter du mois de septembre 2021.

DATE DE RETOUR DES COPIES
avant le :

Mercredi 23 février 2022

ADRESSE DE RETOUR DES COPIES

Section départementale de l'AMOPA 44
Madame Christine BLEUNVEN-FOURNIER
24 rue Jean-François Millet
44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE
cbf44@orange.fr

Prix nationaux : cartes-cadeaux, livres, séjours culturels et touristiques. Les lauréats départementaux et nationaux seront récompensés à l'occasion de cérémonies officielles. Le Palmarès national sera mis en ligne sur le site de l'AMOPA en mai 2022.





ARTS ET MATHS

CONCOURS NATIONAL

Créer une production plastique

Concept : Après avoir étudié l'œuvre " PHOTOGRAPHISME " réalisée par Victor Vasarely, les élèves sont invités à créer leur propre composition à la manière de Vasarely.

Animation graphique d'une surface en jouant sur des rythmes, des formes, des distorsions afin de créer une harmonie bichromatique.

Objectifs visés :

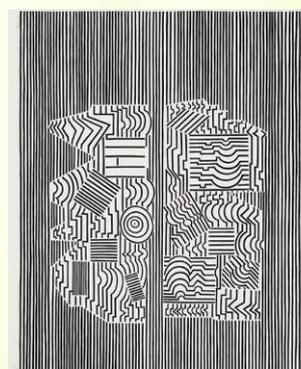
- Découvrir l'œuvre du plasticien et ses particularités
- Retrouver les figures géométriques et comprendre leur agencement
- Savoir utiliser les instruments de tracé
- Créer un effet d'optique en jouant sur les relations des différentes figures géométriques (tailles, dispositions spatiales, ...)

Support : feuille Canson® 224 g, format A4

Modalités du concours :

La production individuelle pourra être réalisée au choix : à la peinture, au feutre, à l'encre...

Sera joint le programme de construction rédigé par l'élève sur une feuille A4.



PHOTOGRAPHISME,
1951
Sérigraphie, carton fort
Collection : Hans Mayer
Edition : Denise René
Fondation Vasarely
Aix-en-Provence
Partenaire de l'opération

Au dos (et uniquement au dos) des 2 feuilles, seront inscrits en capitales d'imprimerie le nom de l'élève, le niveau de la classe, le nom et l'adresse postale de l'établissement, le nom et la signature de l'enseignant.

Les cinq productions sélectionnées par la classe seront envoyées exclusivement à la section départementale de l'Amopa pour une sélection des lauréats départementaux.

Les jurys départementaux transmettront au maximum deux dossiers par niveau (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}) au jury national afin de désigner les lauréats nationaux.

Contact : amopa.courriel@orange.fr

Cadres ci-dessous à compléter par la section départementale de l'AMOPA. Ces informations seront disponibles sur le site internet (www.amopa.asso.fr) à compter du mois de septembre 2021.

DATE DE RETOUR DES COPIES

avant le :

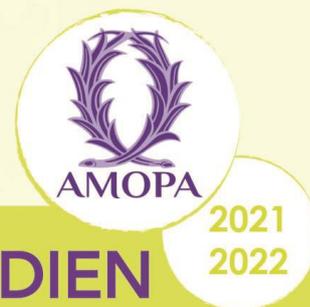
Mercredi 23 février 2022

ADRESSE DE RETOUR DES COPIES

Section départementale de l'AMOPA 44
Madame Christine BLEUNVEN-FOURNIER
24 rue Jean-François Millet
44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE
cbf44@orange.fr

Prix nationaux : cartes-cadeaux, livres, séjours culturels et touristiques. Les lauréats départementaux et nationaux seront récompensés à l'occasion de cérémonies officielles. Le Palmarès national sera mis en ligne sur le site de l'AMOPA en mai 2022.





LES MATHÉMATIQUES AU QUOTIDIEN

CONCOURS NATIONAL

Créer un jeu d'évasion

Le Professeur Mathematiko ne peut plus sortir de son bureau ; on lui a pris son badge et on le lui a cassé en morceaux. Aidez-le à sortir en retrouvant les 7 morceaux de son badge.

Concept : Créer un jeu d'évasion où chaque énigme résolue (un exercice de mathématiques) donne une pièce d'un puzzle.

Compétences concernées :

- S'engager dans un projet
- Travailler en équipe
- Réinvestir des connaissances et des savoir-faire
- Apprendre à s'exprimer en utilisant la langue française et les langages mathématiques.



Microsoft Collection Clipart
Word 2010

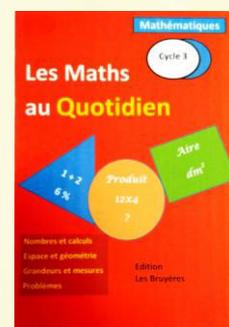
Support : un livret format A5 et un badge format A6

Modalités du concours :

Des groupes de 4 à 6 élèves seront formés.

Le groupe inventera 7 problèmes tirés d'une situation de la vie quotidienne.

Le travail sera présenté sous forme d'un livret et d'un badge découpé en 7 pièces.



Création M. Fondeur
d'après un manuel
Hachette Education

Réalisation du livret : une couverture cartonnée et 2 feuilles centrales, format A4, pliées en 2.

- *Première de couverture :* illustration (à la manière d'un livre de mathématiques)
- *Quatrième de couverture :* nom des participants, de l'enseignant, du niveau de la classe et nom de l'école
- *Pages centrales :* un problème par page, écrit au stylo et illustré (au choix : dessin, collage, outil informatique...) ; la dernière page sera dédiée aux solutions.

Le livret sélectionné par la classe, sera envoyé, sous couvert du responsable de l'établissement, exclusivement à la section départementale de l'Amopa pour une sélection des lauréats départementaux.

Les jurys départementaux transmettront au maximum deux dossiers par niveau au jury national afin de désigner les lauréats nationaux.

Contact : amopa.courriel@orange.fr

Cadres ci-dessous à compléter par la section départementale de l'AMOPA. Ces informations seront disponibles sur le site internet (www.amopa.asso.fr) à compter du mois de septembre 2021.

DATE DE RETOUR DES COPIES
avant le :

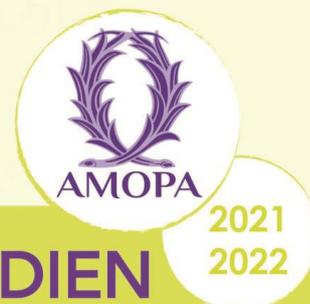
Mercredi 23 février 2022

ADRESSE DE RETOUR DES COPIES

Section départementale de l'AMOPA 44
Madame Christine BLEUNVEN-FOURNIER
24 rue Jean-François Millet
44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE
cbf44@orange.fr

Prix nationaux : cartes-cadeaux, livres, séjours culturels et touristiques. Les lauréats départementaux et nationaux seront récompensés à l'occasion de cérémonies officielles. Le Palmarès national sera mis en ligne sur le site de l'AMOPA en mai 2022.





LES MATHÉMATIQUES AU QUOTIDIEN

CONCOURS NATIONAL

Créer un jeu d'évasion

Le Professeur Mathematiko ne peut plus sortir de son bureau ; on lui a pris son badge et on le lui a cassé en morceaux. Aidez-le à sortir en retrouvant les 7 morceaux de son badge.

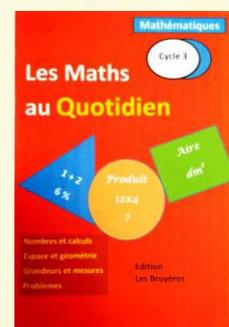
Concept : Créer un jeu d'évasion où chaque énigme résolue (un exercice de mathématiques) donne une pièce d'un puzzle.

Compétences concernées :

- S'engager dans un projet
- Travailler en équipe
- Réinvestir des connaissances et des savoir-faire
- Apprendre à s'exprimer en utilisant la langue française et les langages mathématiques.



Microsoft Collection Clipart
Word 2010



Création M. Fondeur
d'après un manuel
Hachette Education

Support : un livret format A5 et un badge format A6

Modalités du concours :

Des groupes de 4 à 6 élèves seront formés.

Le groupe inventera 7 problèmes tirés d'une situation de la vie quotidienne.

Le travail sera présenté sous forme d'un livret et d'un badge découpé en 7 pièces.

Réalisation du livret : une couverture cartonnée et 2 feuilles centrales, format A4, pliées en 2.

- Première de couverture : illustration (à la manière d'un livre de mathématiques)
- Quatrième de couverture : nom des participants, de l'enseignant, du niveau de la classe et nom de l'établissement scolaire
- Pages centrales : un problème par page, écrit au stylo et illustré (dessin, photo...) à l'aide de l'outil informatique ; la dernière page sera dédiée aux solutions.

Le livret sélectionné par la classe, sera envoyé, sous couvert du responsable de l'établissement, exclusivement à la section départementale de l'Amopa pour une sélection des lauréats départementaux.

Les jurys départementaux transmettront au maximum deux dossiers par niveau au jury national afin de désigner les lauréats nationaux.

Contact : amopa.courriel@orange.fr

Cadres ci-dessous à compléter par la section départementale de l'AMOPA. Ces informations seront disponibles sur le site internet (www.amopa.asso.fr) à compter du mois de septembre 2021.

DATE DE RETOUR DES COPIES
avant le :

Mercredi 23 février 2022

ADRESSE DE RETOUR DES COPIES

Section départementale de l'AMOPA 44
Madame Christine BLEUNVEN-FOURNIER
24 rue Jean-François Millet
44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE
cbf44@orange.fr

Prix nationaux : cartes-cadeaux, livres, séjours culturels et touristiques. Les lauréats départementaux et nationaux seront récompensés à l'occasion de cérémonies officielles. Le Palmarès national sera mis en ligne sur le site de l'AMOPA en mai 2022.





PLAISIR DE DIRE...

CONCOURS NATIONAL

Afin de mettre en valeur les talents des élèves, mais aussi de les révéler, l'AMOPA propose le concours « Plaisir de dire » pour les élèves de troisième. Elle contribue, ainsi, à développer leur expression orale, aujourd'hui indispensable pour la réussite des examens mais, également, pour l'intégration sociale, professionnelle et citoyenne. Il faut savoir argumenter et exprimer ses convictions pour convaincre.

Les étapes au niveau de la section

- Chaque collège organise la sélection du ou des candidats qui participeront à la prestation départementale à partir de sujets en lien avec le thème de l'éducation citoyenne. Les candidats s'expriment soit seuls (3 minutes), soit en duos (5 minutes). L'élève ou le duo sélectionné représentera l'établissement lors de l'audition départementale.
- La section organise, avant le 8 mars 2022, la désignation des lauréats départementaux. Les candidats s'expriment devant le jury seuls (3 minutes), soit en duos (5 minutes). Un seul candidat ou duo est sélectionné pour le niveau national

La finale nationale

- Le sujet national est envoyé au président de la section qui s'est inscrite au siège. Il le transmet au chef d'établissement du lauréat départemental (solo ou duo) en joignant l'Autorisation de droit à l'image et à la voix pour un mineur qui devra être signée par le parent ou tuteur légal.
- La section convient d'une date (à partir du 24 mars) et d'un lieu permettant l'enregistrement.
- Le candidat a pu préparer sa prestation au cours de la quinzaine écoulée. La durée de la prestation est de trois minutes pour un élève et de cinq minutes pour un duo.
- La section transmet au siège l'enregistrement, au format MP4, à l'adresse « amopa.courriel@orange.fr » **pour le 08 avril 2022** qui est la date limite de réception des vidéos. Un jury national visionnera les vidéos et désignera les lauréats.

Cadres ci-dessous à compléter par la section départementale de l'AMOPA. Ces informations seront disponibles sur le site internet (www.amopa.asso.fr) à compter du mois de septembre 2021.

DATE LIMITE DE TRANSMISSION DES
RÉSULTATS DES ÉLIMINATOIRES PAR LES
COLLÈGES

Mercredi 23 février 2022

ADRESSE DE TRANSMISSION
DES RÉSULTATS

Madame Christine BLEUNVEN-FOURNIER
24 rue Jean-François Millet
44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE
cbf44@orange.fr

Prix nationaux : cartes-cadeaux, livres, séjours culturels et touristiques. Les lauréats départementaux et nationaux seront récompensés à l'occasion de cérémonies officielles. Le Palmarès national sera mis en ligne sur le site de l'AMOPA en mai 2022.





NOUS L'EUROPE

CONCOURS NATIONAL

CLASSES DE 4^e, 3^e DE FRANCE ET DE L'UNION EUROPÉENNE :

*Proposez un menu européen (entrée, plat, fromage, dessert, boissons) composé uniquement de produits labellisés (IGP, AOP, STG).
Argumentez vos choix.*

Présentez votre travail sur 4 pages au maximum, manuscrites et/ou dactylographiées (police 12 Times New Roman), Format A4. D'éventuelles illustrations sont admises, sous réserve de ne pas dépasser l'équivalent d'une page.

CLASSES DES LYCÉES, POST-BACCALAURÉAT ET UNIVERSITÉS DE FRANCE ET DE L'UNION EUROPÉENNE :

Proposez un projet d'initiative citoyenne européenne.

Votre texte, présenté sur 5 pages au maximum, format A4, sera dactylographié, interligne simple, (police 12 Times New Roman). D'éventuelles illustrations sont admises, sous réserve de ne pas dépasser l'équivalent d'une page.

IMPORTANT - INFORMATIONS PRATIQUES

- Les travaux, rédigés en français, peuvent être réalisés individuellement ou par groupes de deux élèves au maximum
- Présentés sur papier et/ou sur support informatique (PDF, JPEG),
- L'identité et la classe des participants, le nom et les coordonnées de l'établissement, la signature et - si possible - l'adresse de messagerie du professeur y figureront de façon lisible.
- Les travaux seront adressés exclusivement à la section départementale de l'AMOPA pour la désignation des **lauréats départementaux**. La date limite de transmission sera fixée par chaque section départementale.
- Les jurys départementaux transmettront les meilleurs textes à la Maison de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté - 26 rue de la République 25000 Besançon - pour la désignation des **lauréats nationaux**.
- Pour tout renseignement complémentaire: amopadoubs@yahoo.fr

Le palmarès pourra être consulté sur le site de l'AMOPA

Cadres ci-dessous à compléter par la section départementale de l'AMOPA. Ces informations seront disponibles sur le site internet (www.amopa.asso.fr) à compter du mois de septembre 2021.

DATE DE RETOUR DES COPIES

avant le :

Mercredi 23 février 2022

ADRESSE DE RETOUR DES COPIES

Section départementale de l'AMOPA 44
Madame Christine BLEUNVEN-FOURNIER
24 rue Jean-François Millet
44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE
cbf44@orange.fr

Les lauréats nationaux seront récompensés
par des séjours à Strasbourg, en juin 2022
Avec visite des Institutions européennes





PRIX D'HISTOIRE

CONCOURS NATIONAL

Prix à la mémoire d'Alice Berthet attribué grâce à la générosité de Michel Berthet et ses amis

Sujets proposés :

Le candidat ou un groupe de candidats, seuls ou aidés de leur professeur, ira à la rencontre d'une personne à la vie remarquable :

- une personne de métier
- une personne engagée (humanitaire, syndicalisme, vie associative, vie politique...)
- un artiste
- un intellectuel.

A la suite de cette rencontre, sera reconstitué un récit de vie en le replaçant dans le temps des événements (une histoire dans l'Histoire) et en montrant en quoi cette existence est exemplaire et porteuse d'un message d'actualité pour la jeunesse.

Ce concours s'adresse aux élèves des lycées, des classes préparatoires et aux étudiants en Histoire-Géographie de l'Université.

Les travaux, rédigés en français, peuvent être individuels ou par groupes de deux élèves maximum et présentés sur papier. De format A4, police 12 Times New Roman, avec interligne simple, ils ne dépasseront pas dix pages.

Ils devront être authentiques et porteront, en majuscules d'imprimerie, les nom et prénom de l'élève, les coordonnées de l'établissement et la signature du professeur.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le Secrétariat national :
amopa.courriel@orange.fr - 01.45.54.50.82

Cadres ci-dessous à compléter par la section départementale de l'AMOPA. Ces informations seront disponibles sur le site internet (www.amopa.asso.fr) à compter du mois de septembre 2021.

DATE DE RETOUR DES COPIES

avant le :

14 avril 2022

ADRESSE DE RETOUR DES COPIES

AMOPA

Prix d'Histoire

30 avenue Félix Faure 75015 Paris

LES PRIX

2 000 € attribués en fonction des décisions du jury.





PRIX DE GÉOGRAPHIE

CONCOURS NATIONAL

Le concours est doté de 2 500€ de Prix grâce à la générosité de Jean Sarraméa et d'Alice Griotier

Sujets proposés, au choix :

- 1. Une étude sur le tourisme : géographie d'une région, d'un site ou d'un espace transfrontalier. On analysera les facteurs d'attraction, l'origine des touristes, les impacts des activités sur le paysage...*
- 2. Avec la construction européenne et la décentralisation, l'Etat n'est plus le seul acteur de l'aménagement du territoire dans lequel les collectivités locales jouent un rôle. Construisez un projet innovant d'aménagement du territoire.*
- 3. Une étude de volcanologie prenant en compte les espaces humanisés et les risques.*



Le jury prendra en compte les dimensions humaine et culturelle. Le croisement de deux sujets est autorisé.

Seront appréciés les supports cartographiques et iconographiques étayant l'argumentation.

Les travaux, rédigés en français, peuvent être individuels ou par groupes de deux élèves maximum et présentés sur papier. De format A4, police 12 Times New Roman, avec interligne simple, ils ne dépasseront pas dix pages. Ils devront être authentiques et porteront, en majuscules d'imprimerie, les nom et prénom de l'élève, les coordonnées de l'établissement et la signature du professeur.

Pour tout renseignement complémentaire ou obtenir le règlement complet, contacter le Secrétariat national de l'AMOPA : amopa.courriel@orange.fr - 01.45.54.50.82

Cadres ci-dessous à compléter par la section départementale de l'AMOPA. Ces informations seront disponibles sur le site internet (www.amopa.asso.fr) à compter du mois de septembre 2021.

DATE DE RETOUR DES COPIES

avant le :

14 avril 2022

ADRESSE DE RETOUR DES COPIES

AMOPA

Prix de Géographie

30 avenue Félix Faure 75015 Paris

Concours organisé
avec le soutien de



LES PRIX

**2 500 € attribués en fonction
des décisions du jury.**





Association des Membres de
l'Ordre des Palmes Académiques

Association française pour le développement
de l'Enseignement technique



IMAGIN'ACTION

PRIX 2022 DE LA MEILLEURE REALISATION
D'UN PROJET TECHNIQUE

L'AMOPA et l'AFDET

S'adressent à l'ensemble des élèves, des étudiants, des
apprentis

du CAP à la licence professionnelle
pour conduire un projet en collaboration
avec une entreprise ou une association

4000€

Récompenseront les meilleures réalisations

Pour réaliser votre projet, informations sur:

www.amopa.asso.fr

www.afdet.org



Association des Membres de
l'Ordre des Palmes Académiques



MON PREMIER ASSUREUR

Vous avez entre
18 et 25 ans et vous
souhaitez faire un voyage
d'étude pendant l'été en
France ou à l'étranger ?

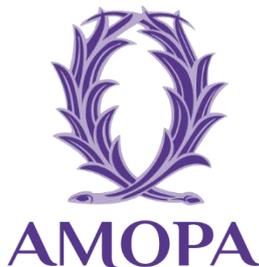
Vous pouvez réaliser ce
projet grâce aux

BOURSES

de l'Association AMOPA

Renseignements sur :

www.amopa.asso.fr



Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

Secrétariat national :

30 av. Félix-Faure - 75015 Paris

Tél : 01 45 54 50 82

Fax : 01 45 54 58 20

Courriel : amopa.courriel@orange.fr

<http://www.amopa.asso.fr>

Section : Loire-Atlantique

Adresse du Président : M. Pascal BICHON

27 rue de la Comète

44230 Saint-Sébastien-sur-Loire

Téléphone : 06 86 85 69 56

Courriel : amopa44.bichon@orange.fr

Bourse nationale de soutien à la réalisation d'un projet personnel de stage ou d'étude-recherche en France ou à l'étranger

OBJET

L'objet des bourses de l'Association A.M.O.P.A. est de permettre à des élèves, à des étudiant(e)s de faire, **de préférence pendant l'été**, en France ou à l'étranger un travail d'étude et/ou de recherche sur un sujet de leur choix qu'ils ont déjà préparé. La période prise en compte **ne dépassera pas six mois**.

Les bourses sont accordées par priorité à des candidats qui présentent un sujet d'étude original ou innovant dont les résultats peuvent être publiés dans divers domaines : artistique, littéraire, économique, social, scientifique ou technologique.

A titre complémentaire, ce sujet d'étude peut aussi être entrepris en vue de l'obtention d'un examen ou d'un diplôme universitaire.

BENEFICIAIRES :

Elèves et étudiants de 18 à 25 ans :

~Niveau III (BTS, DUT)

~ Niveau II (licence, master ou équivalent)

MONTANT ET CARACTÉRISTIQUES DE LA BOURSE :

Les bourses nationales sont attribuées en fonction de l'intérêt et de la qualité du projet ainsi que des ressources du candidat et du niveau d'études suivies. Ces montants peuvent être accrus d'une participation de la section départementale

CALENDRIER

Le dossier complet, (formulaire et justificatifs) et signé par le professeur responsable, devra être adressé à la section départementale de l'AMOPA au plus tard le **mardi 8 février 2022**.

Aucun dossier ne doit être adressé directement au Secrétariat national de l'AMOPA

Les dossiers sont ensuite adressés par les sections départementales de l'AMOPA à la commission nationale des bourses AMOPA 30, avenue Félix-Faure 75015 Paris, **au plus tard le mardi 22 février 2022**.

Chaque candidat sera informé, au printemps, de la décision prise le concernant. Les bénéficiaires d'une bourse départementale reçoivent du président de la section AMOPA une lettre leur indiquant le montant de l'aide globale accordée.

RAPPORT

Les boursiers rédigeront un rapport circonstancié, écrit en **français** (citations traduites), à remettre **en deux exemplaires, accompagné éventuellement** de photos **couleurs ou noir et blanc**, ou de tout autre support exposant les travaux et les résultats obtenus (CD, DVD, Clé USB).

Ces documents seront envoyés directement à M. le Président de l'AMOPA, *Commission des bourses*, 30, avenue Félix-Faure 75015 PARIS avant le **31 décembre 2022**.

La non transmission du rapport entraînera le remboursement de la Bourse.

JUSTIFICATIFS A FOURNIR

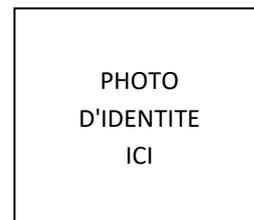
Ces justificatifs seront numérotés dans l'ordre et agrafés par le candidat.

- 1 La lettre de candidature dactylographiée et signature manuscrite.
- 2 Le sujet du rapport défini par un titre bref et précis et les activités à entreprendre pour le développer et le finaliser.
- 3 La durée du séjour : préciser les dates
- 4 Le travail déjà accompli (bibliographie, recherches etc.)
- 5 L'avis personnalisé, adapté et motivé du professeur qui dirige le candidat.
- 6 L'accord des autorités d'accueil et des spécialistes qui ont accepté de le guider pendant son séjour. En cas de retard, le candidat produira les documents justifiant les démarches déjà accomplies.
- 7 L'accord des organismes ou des familles qui assureront l'hébergement du candidat pendant son séjour : produire la photocopie des pièces attestant cet accord ou la justification des démarches effectuées.
- 8 Le budget détaillé du projet : indiquer, d'une part l'ensemble des dépenses et éventuellement des recettes, d'autre part l'apport personnel et le montant de l'aide demandée tant à l'Association AMOPA qu'à d'autres organismes
- 9 Pour les candidats se rendant à l'étranger, l'attestation du professeur intéressé précisant le niveau acquis dans la langue dont il aura besoin.
- 10 Le dossier doit obligatoirement comporter une attestation d'assurance responsabilité civile, assistance et rapatriement en cas de maladie ou d'accident en France ou à l'étranger. Indiquer le nom de la société d'assurance et le numéro du contrat.
- 11 Pour certains pays présentant des risques sanitaires ou d'insécurité, une attestation de vaccination et/ou l'avis du ministère des affaires étrangères.

Remarque : Tous les documents doivent être rédigés en langue française.

FORMULAIRE DE CANDIDATURE À UNE BOURSE (format A4)

NOM et prénom(s) :
Date et lieu de naissance :
Adresse (*) :
Téléphone : Courriel :
Profession du père :
Profession de la mère :
Nombre de frères et sœurs :



Scolarité	Etablissement(s), nom et ville, [en toutes lettres, et/ou sigle développé]	Classe ou année d'études	Résultats-Diplômes obtenus
Année en cours 2021-2022			
2020-2021			
2019-2020			
2018-2019			

Activités extrascolaires :

ATTESTATION (à remplir par le candidat ou la candidate)

Je m'engage, si j'obtiens une bourse départementale et/ou nationale de l'Association AMOPA, (recopier cette phrase ci-dessous)

.....

- à utiliser les fonds uniquement pour la réalisation du projet tel qu'il aura été accepté par la commission des bourses,
- à rembourser l'AMOPA du montant de cette aide si le projet n'est pas réalisé,
- à adresser les rapports demandés tant au plan départemental que national,
- à respecter les instructions complémentaires exprimées par la section départementale qui instruit mon dossier.

Fait à _____, le _____

(Signature du candidat)

NB(*) : **attention**: En cas de changement d'adresse universitaire, prière d'indiquer, ci-après, celle à laquelle l'association peut vous contacter au-delà des dates de votre stage.



Bourse nationale de soutien à la réalisation d'un projet personnel de stage ou d'étude-recherche en France ou à l'étranger

Note à l'attention des sections

Afin de permettre au jury de disposer de tous les éléments pour délibérer, chaque section vérifiera que le dossier est bien renseigné et complet. La mention du montant de l'aide sollicitée est indispensable. Les pièces jointes doivent être numérotées et agrafées.

Chaque section ne peut envoyer plus de cinq dossiers et le nombre par établissement est limité à trois.

Le tableau récapitulatif figurant ci-dessous doit être joint à l'envoi des dossiers

La section de représentée par (nom et courriel).....

soumet au jury national dossiers dans le cadre des bourses nationales soit :

Prénom et nom	Sujet du stage	Lieu(Pays)	Durée	Budget total	Aide sollicitée

Fait à le.....

Signature et qualité :